

INFORMATION

Rivière de contournement et de pratiques d'eau vive (RIC PEV) de Tours

Historiquement le CRCK est impliqué dans cette réalisation depuis les années 80. Michel Vendrot (CTR), Eric Journaux, Pierre Alain Pointurier, Pierre-Alain Pointurier et Paul-Emile Vernadet ont été des acteurs importants dans la démarche de conception et de réalisation du projet porté par la Ville de Tours et la Communauté d'Agglomération Toursplus. Avec des fortunes diverses liées à la recherche de partenaires financiers, le dossier a dû évoluer vers un projet mixte alliant les fonctions environnementale et sportives pour s'adapter à partir des années 2000 en particulier aux contraintes multiples identifiées sur le site de pratique à Tours.

En effet, la réglementation sur les cours d'eau à poissons migrateurs ayant imposé, aux propriétaires d'ouvrages constituant un obstacle à la migration, une mise en conformité des sites en vue d'assurer la continuité biologique, le projet de rivière de contournement était présenté comme la solution la plus adaptée pour les collectivités, les services de l'Etat et l'ONEMA.

Notre équipe s'est alors attachée à promouvoir l'ensemble de nos pratiques d'eaux vives dès la conception de cet équipement en vue de satisfaire les exigences biologiques et sportives, tout en valorisant les potentiels à exploiter auprès des décideurs locaux.

En sa qualité de maître d'ouvrage, la Communauté d'Agglomération Toursplus assistée de Société d'Équipement de Touraine a lancé l'opération. Après un appel d'offres infructueux, c'est le groupe Eiffage qui a remporté le concours de conception-réalisation. en 2009.

Une première phase de travaux a commencé au printemps 2009 immédiatement interrompue par la découverte de sols pollués non détectés par les études préalables. Notre équipe s'est alors mobilisée aux côtés des collectivités et des concepteurs pour participer à la recherche d'une solution alternative. La modification du tracé a permis d'éviter la zone sensible pour être finalisée telle qu'actuellement.

Depuis septembre 2011 les travaux de construction de la RIC PEV de Tours sont terminés. Nous entrons maintenant dans une phase d'expérimentation. Grâce à son implication et la reconnaissance de son expertise technique, le CRCK soutenu par la FFCK, a été missionné par la Ville de Tours en sa qualité de gestionnaire de l'équipement, pour tester les configurations de la rivière garantissant les compatibilités des pratiques sportives avec le fonctionnement biologique.

En Bref

Le CRCK aura la responsabilité de conduire cette mission d'expérimentation où tous les acteurs fédéraux seront mobilisés. D'ici septembre 2012, nous aurons besoin de payeurs(es) pour éprouver les différents aménagements de ce nouveau bassin de pratiques sportives. Chaque séance sera caractérisée par une

thématique spécifique liée à nos activités et des objectifs hydrauliques prenant en considération la fonction biologique de la rivière.

Nous ferons donc appel aux clubs (en priorité de la région Centre) et aux spécialistes des disciplines du CKDA identifiés (sportifs HN, spécialistes, cadres techniques) pour mener à bien cette mission.

Toutes ces phases d'expérimentations seront donc précédées d'un appel à candidatures limitées (mailing + info sur le site CRCK) les plus réactifs seront donc les bienvenus.

Ces travaux permettront d'assister la Ville de Tours dans sa politique de gestion de l'équipement sportif et d'ouverture de ce stade aux entraînements et manifestations.

Sachez que toute navigation en dehors des expérimentations menée par le CRCK est interdite. C'est pourquoi nous vous invitons à suivre ces recommandations (voir règlement de police) conformément aux engagements que nous avons pris auprès des collectivités, institutions et également de notre équipe responsable du projet. Il en va de la pérennité de nos activités et de la crédibilité de leurs acteurs.

L'ouverture au public interviendra à l'automne 2012.

Merci de votre attention et de votre patience.

Paul-Emile VERNADET

Conseiller technique - DRJSCS/FFCK/CRCK